

Lausanne, le 15 avril 2025

## **Invitation à l'Assemblée générale ordinaire des Vert-e-s vaudois-es**

**Mercredi 21 mai 2025, à 19h30** (visite optionnelle à 18h30)

à l'**Hôtel de Ville**, salle 1753,  
rue Centrale 33, 1580 **Avenches**

A l'ordre du jour sous la coprésidence d'Anita Rokitowska et Jean-Valentin de Saussure

**19h30 1. Mot de bienvenue de Laetitia Seitenfus, coprésidente de la section Broye-Vully**

**19h35 2. Mot de bienvenue de Camille Marion, municipale Verte à Avenches**

**19h40 3. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal\* de [l'AG extraordinaire du 30 septembre 2024](#)**

**19h45 4. Désignation des scrutatrices et scrutateurs**

**19h50 5. Partie statutaire**

**5a) Comptes 2024 \***

Présentation des comptes 2024 puis rapports de la trésorière et du vérificateur et des vérificatrices des comptes 2024

**5b) Fixation de la cotisation cantonale 2026, perçue par les sections à l'attention de la caisse des Vert-e-s VD en sus de la contribution de 50.-/20.- aux Vert-e-s suisses. Proposition : augmentation de 10.- par rapport à 2025 (soit : 30.- par cotisation perçue, 15.- par cotisation réduite)**

**5c) Rapports 2024-2025 du Bureau, du conseiller d'Etat, du groupe du Grand Conseil, des conseillères nationales et du conseiller national \***

**5d) Adoption des rapports**

**5e) Nomination des prochain-e-s vérificateurs/vérificatrices des comptes**

**5f) Modifications statutaires (voir verso)**

**5g) Elections internes (Président-e, Bureau, vice-président-e-s, délégué-e-s AD) \*\***

**21h20 6. Divers**

*L'assemblée sera précédée d'une visite guidée du [jardin scolaire didactique](#) d'Avenches (mis sur pied par notre Municipale Camille Marion en collaboration avec l'association Ecotopia) entre 18h30 et 19h20. **RDV à 18h20 sur la place de la gare.***

### **Important :**

- Seul-e-s les membres ayant payé leur cotisation auprès de leur section auront le droit de vote.

- Les divers doivent parvenir avant le 20 mai au soir à [vert-e-s@vert-e-s-vd.ch](mailto:vert-e-s@vert-e-s-vd.ch) ou au 021/351 36 30.

\* Les procès-verbaux et autres documents qui seront discutés sont téléchargeables sur le site des Vert-e-s vaudois-es, sous <https://vert-e-s-vd.ch/assemblee-generale> (disponibles début mai)

\*\* Tout-e membre peut se porter candidat-e à l'une de ces fonctions. Plus d'informations auprès du secrétariat.



## **5f) Modifications statutaires proposées**

*Les modifications proposées pour ancrer un siège Jeune Vert·e·s au sein du Bureau sont signalées en rose dans le texte ci-dessous*

### **Art. 6 Jeunes Vert·e·s (JVVD)**

Les Jeunes Vert·e·s vaudois·es (JVVD) jouent un rôle essentiel notamment pour assurer la relève des membres du mouvement et en promouvoir les buts.

Lors des élections, la liste de candidat·e·s JVVD est systématiquement apparentée ou sous-apparentée à celle des Vert·e·s vaudois·es, sur validation de l'AG.

*Les JVVD disposent d'un siège au sein du Bureau des Vert·e·s vaudois·es, dont ils et elles élisent l'occupant·e lors de l'une de leurs assemblées générales précédant l'assemblée générale ordinaire annuelle des Vert·e·s vaudois·es.*

### **Art. 14 Composition du bureau**

Le bureau est composé de 5 à 8 membres, dont la présidence *et un·e Jeune Vert·e·s*. Un équilibre des genres, des âges et des sections est visé.

Un·e des membres, autre que la ou le président·e, a la charge de la trésorerie (art. 11, litt. c). Un·e membre au moins du bureau est député·e.

Les membres du bureau sont élu·e·s par l'AG, *sauf exception prévue à l'art. 6*.

Deux membres du bureau officient comme délégué·e·s vaudois·es au Comité des Vert·e·s suisses.

Le secrétariat politique participe aux séances du bureau, avec voix consultative, sans être membre du bureau.

Les mandats au bureau sont de un an renouvelable

